



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉVARISTE-DE-FORSYTH

## SÉANCE DU CONSEIL TENUE LUNDI LE 13 JUIN 2022 AU 495, RUE PRINCIPALE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth, tenue le 13 juin 2022 à 20h00 à l'hôtel de ville Saint-Évariste-de-Forsyth, situé au 495, rue Principale.

Sont présents à cette séance sur place avec des mesures de distanciation sociale et sanitaire:

Siège #1 - Martine Giguère  
Siège #3 - Gilles Daraïche  
Siège #5 – Martin Hallé

Siège #2 - Léandre Lessard  
Siège #4 – Maurice Lachance  
Siège#6 -Jean-François Major

Est absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Camil Martin. Mme Nathalie Poulin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

### 5.1.20 RAPPORT DU MAIRE SUR LES

#### FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Chers contribuables et membres du conseil municipal,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport sur les faits saillants du rapport financier 2021 de la municipalité.

Ce rapport est présenté lors de la séance de conseil du 13 juin 2022 et posté à chaque contribuable résidant sur le territoire de la municipalité. Je traite donc des points ci-dessous, comme le prescrit la législation québécoise.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 tel qu'audité par le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n. Le rapport sera posté à chaque contribuable demeurant sur le territoire de la municipalité c.r.l. ont été déposés à la séance ordinaire du 09-05-2022

Le rapport sera posté à chaque contribuable demeurant sur le territoire de la municipalité

les faits saillants du rapport financier 2021 (avant consolidation) :

Les revenus de fonctionnement sont de 1 529 114.00\$

Les dépenses de fonctionnement sont de 1 498 619.00\$

Excédent (déficit) de fonctionnements à **des fins fiscales est de 77 203.00\$**

Les plus accumulés non affectés au 31 décembre 2021 sont de 219 036 \$

## Rapport de l'auditeur indépendant:

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.r.c.l., a audité les états financiers consolidés pour l'exercice 2021 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant signé le 09 mai 2022 comporte une réserve à l'effet que l'entité n'a pas comptabilisé des revenus de transferts à recevoir relatifs à différents programmes d'aide pluriannuels concernant les acquisitions d'immobilisations financés ou devant être financés par emprunts pour lesquels les travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable canadienne pour le secteur public sur les paiements de transfert qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 n'ont pu être déterminées.

Toujours selon le même rapport, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation consolidée de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **Orientations 2022**

Réfection du rg du Lac-aux-Grelots 2 750 000\$

8<sup>e</sup> rue ouest 945 100\$

Subvention de 1 615 168\$ et 587 669\$

TECQ amélioration au réseau routier 300 000\$

Aménagement des entrées municipales 24 250 \$

Mise à jour des systèmes informatiques 23 000 \$

Achat de Génératrice pour mesure urgences 15 000 \$

Installation septique 20 000\$

Sécurité incendie 36 668\$

Abri abrasifs 73 000\$

Ventilation CARHB 150 000\$

Le tout sujet à des subventions.

En discussion agrandissement de la caserne incendie

**Nous sommes toujours mandataire SAAQ la municipalité ayant renouvelé le contrat.**

## Principales Réalisations 2021

Installation d'un lance balle (subvention PDT 48 440) 64 500\$

Mobilier urbain et Gazébo et espace vert 47 084\$

Confection rue Grégoire 68 500\$

Divers équipement de voirie 14 500\$

Divers équipement en incendie 13 150\$

Amélioration bâtiment(caserne) 18 500\$

Pour l'année 2022 nous prévoyons faire différents travaux de voirie prévus **à la subvention de 2019-2023** de la taxe sur l'essence déposer une planification de travaux pour la prochaine subvention disponible dans le cadre du programme TECQ dont les modalités sont à venir.

Nous prévoyons travailler à planifier des travaux d'immobilisation sur un plan quinquennal afin de mettre aux normes les infrastructures routières selon le plan de gestion des infrastructures.

Le développement résidentiel fait également partie des priorités du conseil municipal pour les 5 prochaines années.

Considérant la pandémie et la situation dû à la COVID-19 la municipalité a pu maintenir un niveau de service adéquat au cours de l'année 2021 bien que le secteur des loisirs fut celui le plus durement touché par cette crise sanitaire.

Nos objectifs sont de poursuivre les efforts déjà entrepris pour améliorer la qualité de vie des contribuables tout en respectant leur capacité de payer.

La municipalité profite de l'occasion pour remercier tous les gens qui contribuent à la réalisation de projets et les nombreux bénévoles qui s'impliquent lors des activités

Ces investissements sont importants pour notre municipalité. Soyons fiers de celle-ci!

Nous tenons aussi à rappeler aux gens que le Conseil est ouvert à toutes les suggestions de projets visant à améliorer la qualité de vie de ses contribuables et que divers comités sont formés pour traiter les dossiers.

Camil Martin, maire  
Ce 13e jour du mois juin 2022

**13-06-2022-262**

Taux global de taxation :

Pour 2021, l'évaluation imposable aux fins du calcul du taux global de taxation réel est de 107 173 600 \$. Le taux global de taxation réel de 2021 est de 1.1410\$/100\$ d'évaluation.

Le rapport financier 2021 sera disponible sur le site web de la Municipalité de St-Évariste-de-Forsyth suite à son dépôt en séance du conseil de même que la liste des contrats ayant une dépense totale de plus de 25 000\$.

Évaluation	Taux global de taxation (source p.S33)
2007	33 083 950 1.6468\$ (incluant les services)
2008	44 775 100 1.3917\$ (incluant les services)
2009	45 710 100 1.4564\$ (incluant les services)
2010	45 635 700 1.4894\$ (incluant les services)
2011	48 397 500 1.5036\$ (incluant les services)
2012	48 470 100 1.5395\$ (incluant les services)
2013	50 116 100 1.5348\$ (incluant les services)
2014	80 547 900 1.1536\$ (incluant les services)
2015	80 108 000 1.1577\$ (incluant les services)
2016	80 591 050 1.1538\$ (incluant les services)
2017	83 201 000 1.2343\$(incluant les services)
2018	84 061 450 1.2338\$(incluant les services)
2019	86 067 500 1.2590\$(incluant les services)
2020	105 625 100 1.1375\$(incluant les services)
2021	107 173 600 1.1410\$(incluant les services)